



Biodiversité

BILAN D'ACTIVITÉ

2021

Vers des sociétés et économies positives pour la nature

Engagé en faveur d'un développement réconcilié avec la nature et fort de plus de vingt ans d'action pour la biodiversité et la promotion de l'agriculture durable, des villes vertes ou d'une économie bleue, le groupe AFD met en œuvre depuis fin 2019 une feuille de route biodiversité. Son objectif : porter d'ici 2025 sa finance biodiversité à 1 milliard d'euros par an et adosser 30 % de sa finance climat à des opérations favorables à la biodiversité, en phase avec les engagements pris par la France.

Cet objectif « Nature + » requiert un effort double. Il s'agit d'abord de renouveler l'ambition en faveur de projets de renforcement des aires protégées, de préservation des écosystèmes terrestres et marins, et d'appuyer des initiatives globales contribuant à la protection de 30 % de la surface de la planète. Il s'agit aussi d'engager l'intégration progressive de la biodiversité à l'ensemble des secteurs d'intervention du Groupe, le mainstreaming, en augmentant la contribution des actions en faveur de l'agroécologie, de la gestion intégrée des territoires ruraux, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, mais aussi en initiant un fort « verdissement » des autres secteurs, tels que le développement urbain, les infrastructures ou encore le secteur financier.

Cette dynamique d'alignement avec le futur Cadre mondial pour la biodiversité (CMB), qui sera négocié lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique, constitue le pendant de l'effort d'alignement à l'Accord de Paris mené par le groupe depuis 2015.

La stratégie biodiversité du groupe AFD



Préservation et restauration des milieux naturels

Parce que des écosystèmes en bonne santé et bien gérés sont gages de prospérité partagée, l'AFD accompagne la conservation et la restauration des écosystèmes terrestres, côtiers et marins.

Nous encourageons la création et le renforcement d'aires protégées par une approche territoriale reposant sur une gouvernance locale inclusive. La préservation des espèces et la lutte contre les activités illicites affectant la faune sauvage comptent aussi parmi nos priorités. Dans tous ces domaines, les projets accompagnés par l'AFD sont menés avec et au bénéfice des populations.

Pérenniser ces objectifs passe par un soutien aux politiques publiques et à une gouvernance favorable à la biodiversité.



Intégration de la biodiversité à tous les secteurs

Pour l'AFD, accompagner la transition vers une économie positive pour la nature suppose une sélectivité accrue des investissements au bénéfice de pratiques favorables à la biodiversité et au climat, tous secteurs confondus. Cette approche de mainstreaming repose sur trois piliers :

- l'exclusion stricte des activités sources de déforestation, d'atteinte aux écosystèmes à haute valeur de conservation ou de surexploitation et pollution de la nature ;
- la maîtrise renforcée des risques d'impacts sur la biodiversité de tous les financements ;
- une préférence donnée, en matière de production ou d'aménagement territorial, aux solutions de développement qui valorisent les services écosystémiques et garantissent un usage durable des ressources et espaces naturels.

La comptabilisation de la finance biodiversité

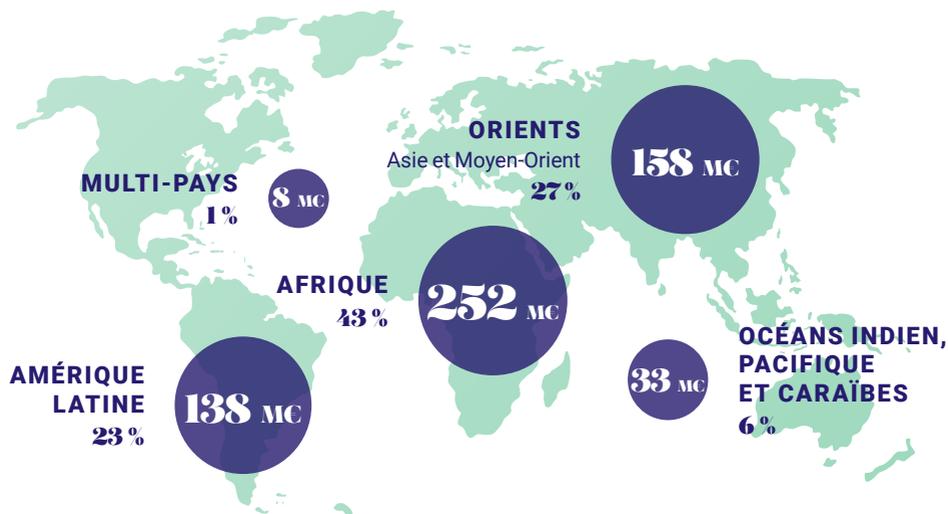
Pour qualifier la place de la biodiversité dans les projets, l'AFD utilise le marqueur de Rio « biodiversité » établi par le CAD de l'OCDE. Ce marqueur est utilisé pour les activités contribuant aux objectifs de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique : conservation de la biodiversité, utilisation durable de la biodiversité et partage juste et équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques. C'est l'attribution d'une valeur au marqueur CAD biodiversité qui permet de désigner les projets qui présentent cette intentionnalité.

- CAD-0 : le projet ne cible aucun objectif de la Convention ;
- CAD-1 : le projet a pour objectif significatif l'appui à la Convention ;
- CAD-2 : le projet a pour objectif principal l'appui à la Convention.

Sur la base de cette qualification, les experts biodiversité de l'AFD analysent ensuite l'existence de co-bénéfices dans les projets et appliquent, en fonction du secteur et de la nature de ces co-bénéfices, une pondération au montant total, afin de définir le montant des financements de l'AFD consacrés à la biodiversité. Cette méthode, en cours depuis 2013, sera remplacée pour l'année 2022 par une nouvelle approche qui permet de qualifier de façon plus fine la nature des impacts et l'engagement financier de l'AFD.

Les engagements biodiversité en 2021

Répartition par région



589 M€

de finance biodiversité
en 2021

soit **5,2 %**

du total des engagements
du Groupe, en phase avec
un objectif d'au moins 5 %
en moyenne sur la
période 2020-22.

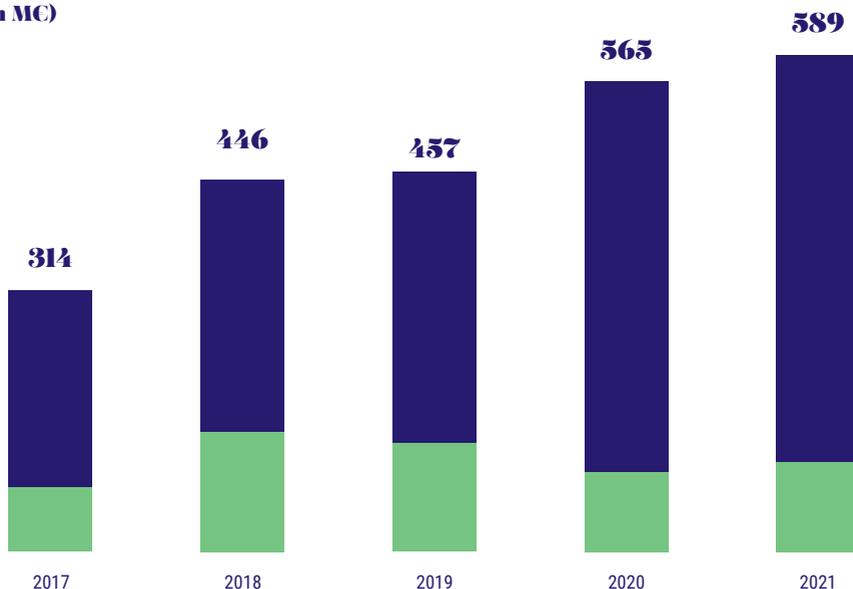
En 2021, le groupe AFD a fortement augmenté ses engagements en Afrique (107 M€ en 2020), où les enjeux de préservation du capital naturel sont très importants. Les géographies « émergentes » (Amérique latine et Orient) contribuent par ailleurs fortement aux engagements biodiversité du Groupe, environ 50 % du total.

Le montant des engagements dédiés à la préservation de la nature (CAD-2) s'établit à 98 M€ et celui issu de projets sectoriels positifs pour la nature (CAD-1, par exemple biodiversité en ville, agroécologie, filières durables) à 491 M€.

L'engagement « Nature + » repose sur l'équilibre entre ces deux piliers, entre un effort essentiel de mainstreaming et les investissements directement dédiés à la préservation de la nature.

Évolution des engagements

(en M€)



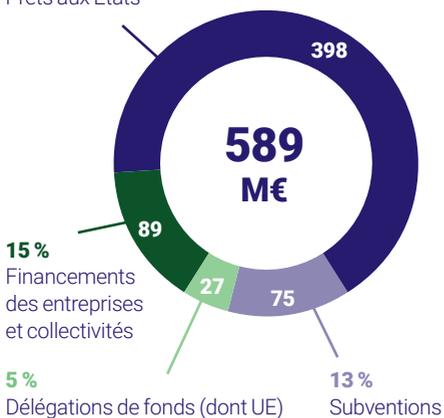
● CAD-2 ● CAD-1

Une augmentation de **4,3%** de la finance biodiversité en **2021** par rapport à 2020, et de presque **90%** depuis 2017.

Répartition par outil financier (en M€)

67%

Prêts aux États



L'activité biodiversité c'est aujourd'hui

628 projets

en cours d'exécution, dont

539 projets

sectoriels classés CAD-1

et **89** projets
classés CAD-2.



Projets de préservation de la nature

Il s'agit de projets dont l'objectif principal est la préservation de la biodiversité (CAD-2). La totalité du montant du financement de l'AFD est alors prise en compte.



98 M€

engagés dans des projets entièrement dédiés à la biodiversité en 2021

30 %

de protection des espaces terrestres et marins à l'horizon 2030, c'est la demande de la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples (HAC), animée par la France et le Costa Rica, dans le cadre des négociations du futur Cadre mondial biodiversité. Au niveau de l'AFD, cette ambition s'incarne dans les projets de préservation qui concernent les aires protégées.

Résultats effectifs

Durant l'année 2021, les projets en cours d'exécution financés par l'AFD ont permis à :

247 000 personnes de bénéficier d'actions de conservation ou de restauration de la biodiversité



25 millions d'hectares de milieux terrestres, côtiers et marins de bénéficier de programmes de conservation ou de restauration de la biodiversité





Gambie

Les mangroves comme solution
contre l'érosion des côtes

7 MC | Subvention

Dans une démarche de renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes de la zone côtière de la Gambie face au changement climatique, ce projet fournira un accompagnement stratégique, scientifique et technique pour la restauration à grande échelle des écosystèmes de mangroves. Cela sera rendu possible grâce à une mise à niveau du cadre juridique pour l'adaptation et la restauration des zones côtières et le renforcement des dynamiques de conservation, de valorisation et de gestion.



Océan Indien

La conservation de la
biodiversité des îles à travers
un réseau multi-pays

10 MC | Subvention

Le programme Varuna vise à couvrir les lacunes en matière de conservation de la biodiversité régionale de l'océan Indien en intégrant à la fois les problématiques des États étrangers et des Outre-mer de la zone. Les activités de la première phase se concentrent sur Madagascar, l'Union des Comores, Maurice, les départements et collectivités d'Outre-mer français de l'océan Indien et les Seychelles. Des politiques et des projets régionaux de réorientation des flux d'investissements vers une économie pro-nature et l'accélération des transitions agroécologiques et territoriales dans la région sont visés.



Maroc

Une gestion durable des forêts

100 MC | Prêt

3 MC | Subvention AFD

Le programme Ghabati, Hayati (« Ma forêt, ma vie ») a pour vocation d'agir à l'échelle nationale et locale pour favoriser une gestion durable des forêts et des parcs nationaux du Maroc, contribuant à une transition bas-carbone, résiliente et inclusive du pays et à la protection et au maintien de sa biodiversité. Le projet comprend également un objectif transversal de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, visant une plus grande intégration des enjeux de genre dans les politiques publiques liées au secteur forestier.



Chine

La restauration
d'un bassin versant

50 MC | Prêt

Porté par la municipalité de Tengchong, dans la province du Yunnan, le projet vise à restaurer l'équilibre écologique de la rivière Daying et de son bassin-versant afin de protéger ses écosystèmes et les services essentiels qu'ils fournissent. Le projet prévoit notamment le rétablissement du bon équilibre de la rivière Daying, des forêts et des zones humides via de l'ingénierie écologique, la lutte contre les pollutions mais aussi le renforcement de capacités des services municipaux en charge de la biodiversité et des milieux naturels.

Projets sectoriels positifs pour la nature

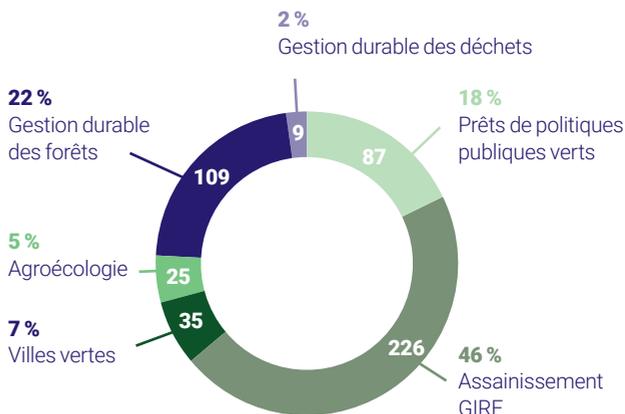
Il s'agit de projets ayant des co-bénéfices pour la biodiversité (CAD-1). Selon les secteurs et la grille utilisée par l'AFD, entre 5 et 80 % de leurs montants sont comptabilisés en faveur de la biodiversité.



491 M€

engagés dans des projets qui ont pour objectif secondaire la préservation de la biodiversité.

Répartition par secteur (M€)



Résultats effectifs

Durant l'année 2021, les projets en exécution financés par l'AFD ont permis :

La conversion vers des systèmes agroécologiques de

7 000 hectares



L'augmentation des capacités de traitement en eaux usées permettant la gestion des pollutions hydriques pour

2,3 millions de personnes

L'économie en eau potable de

38 millions de m³ par an



Le renforcement de

868 organismes de développement local et de gestion du territoire



Caraïbes

Une gestion durable
des déchets plastiques

2,60 M€ | Subvention déléguée de l'UE

Afin de lutter contre la pollution plastique et ses effets dévastateurs sur la biodiversité et la santé humaine dans l'océan Atlantique, ce projet vise à structurer la filière de collecte et recyclage des déchets plastiques dans les Caraïbes. Deux projets pilotes viseront à tester des modalités de recyclage et de traitement des déchets et à diffuser au maximum les connaissances acquises au fil de la mise en place à Sainte Lucie et à la Barbade.



Sahel

Des modes de cuisson propres
et plus efficaces pour mieux gérer
les ressources forestières

6 M€ | Subvention AFD

Face à une déforestation croissante, issue de l'utilisation de bois comme source d'énergie par la grande majorité des ménages, le projet vise une gestion durable des forêts en améliorant l'accès à des solutions propres et efficaces de cuisson via un appui renforcé auprès de la Direction générale des eaux et forêts du Niger et auprès des acteurs publics et privés de la filière de cuisson propre et efficace au Mali, au Niger et au Burkina Faso.



Vietnam

L'adaptation avec des solutions
fondées sur la nature

20 M€ | Prêt

3,80 M€ | Subvention déléguée de l'UE

Via le renforcement et la protection de la ceinture de mangrove et la construction de brise-lames, ce projet vise à protéger les côtes contre l'érosion entre les estuaires de Ong Doc et Bay Hap à l'est de la province de Ca Mau. Adapter ce territoire doit favoriser le développement socio-économique de la région et apporter un soutien aux populations côtières pour la gestion des mangroves et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables.



Égypte

Assainissement et meilleure
gestion de l'eau

52 M€ | Prêt

25 M€ | Subvention déléguée de l'UE

Ce projet d'assainissement répond à la problématique de surcharge des eaux usées rejetées par d'1,6 million d'habitants au sud du Caire. L'objectif est de contribuer à une gestion intégrée, efficace et fiable des ressources en eau de la région en développant les capacités et la qualité de traitement de la station d'épuration d'Helwan. Ces travaux vont permettre la réduction des pollutions liées aux eaux usées rejetées dans le canal d'irrigation d'Al Saff et la réduction de l'empreinte carbone par des dispositifs innovants de bio-digesteurs des boues d'épuration.

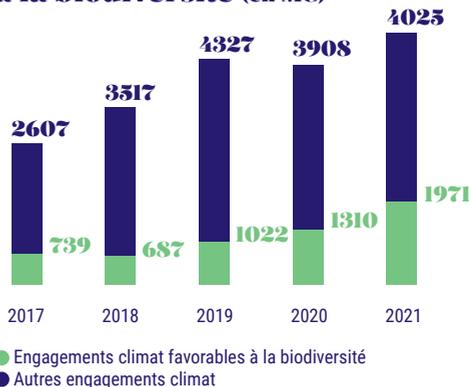
Climat et nature : une réponse conjointe

La nature a un rôle essentiel à jouer dans la résolution de la crise climatique. Les forêts, les océans, les sols agricoles, les zones humides séquestrent le carbone et sont aussi facteurs de résilience pour les territoires et les populations. À l'échelle mondiale, il est estimé qu'un tiers de la réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris peut venir des écosystèmes, c'est-à-dire de solutions fondées sur la nature. Mais la crise climatique impacte négativement l'état de la biodiversité et, en parallèle, la dégradation de la biodiversité réduit la participation de la nature à la résolution de la crise climatique. Ces deux crises, intrinsèquement liées, appellent donc une réponse conjointe. L'AFD s'est engagée depuis 2019 à faire converger ces enjeux et sa réponse opérationnelle, se positionnant comme un bailleur « planète », en phase avec l'agenda international et les engagements de la France.

2 Mds€ de finance climat favorable à la nature

En 2021, le groupe AFD a dépassé son objectif de **30 %** de finance climat favorable à la nature, prévu pour 2025 (**33 %**). Les projets de gestion intégrée des ressources en eau et assainissement (**37 %**), les projets de villes vertes (**28 %**) et les appuis aux politiques publiques pro-nature (**13 %**) contribuent majoritairement à cet engagement.

Évolution des engagements climat favorables à la biodiversité (en M€)



Des solutions d'adaptation fondées sur la nature



La [facilité AdaptAction de l'AFD](#) soutient la mise en œuvre de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) inclusives et co-construites avec les acteurs pour renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux impacts du changement climatique. Par exemple, le projet pilote de protection des ressources en eau de la zone de Pout au Sénégal, qui a reçu le soutien technique et financier d'AdaptAction, vise à améliorer la recharge des nappes phréatiques au travers d'une gestion concertée entre les différents usagers de l'eau (agricoles notamment) et la préservation des écosystèmes locaux.



Recherche et partenariats internationaux

Un hub au sein de la TNFD

La [Taskforce on Nature-related Financial Disclosures](#) (TNFD) a lancé en 2021 ses travaux pour équiper le secteur financier d'un cadre de rapportage et de suivi sur les risques et les impacts de ses activités sur la biodiversité. L'AFD appuie la TNFD en hébergeant un hub dédié à la finance du développement, le Development Finance Network.

Agenda de l'action

Pour sa quatrième édition, en janvier 2021, le [One Planet Summit](#) a réuni des décideurs du monde entier autour de la biodiversité. Des avancées ont eu lieu sur la protection des espaces terrestres et marins (30 % d'ici 2030), l'agroécologie (Accélérateur de la Grande Muraille verte) ou encore la mobilisation des financements pour la biodiversité.

Le Congrès mondial de la nature

Le [Congrès mondial de la nature de l'UICN](#), organisé en septembre à Marseille, a été une étape majeure de mobilisation. L'AFD y a mis en lumière l'importance du verdissement de l'économie et le [rôle catalyseur que peuvent jouer les banques publiques de développement](#). Le Groupe est un des partenaires de longue date de l'UICN, et a renouvelé son partenariat pour la mise en œuvre des activités de l'accord-cadre France-UICN jusqu'en 2024.

Soutenabilité forte

Les activités du Programme de recherche « Favoriser le développement d'une économie pro-nature » ([Ecopronat](#)) se poursuivent. La première partie des moyens du programme a été mobilisée pour tester l'application d'un indicateur de soutenabilité forte – Environmental Sustainability Gap (Esgap) – en [Nouvelle-Calédonie, au Kenya et au Vietnam](#). Les résultats (publiés début 2021) sont prometteurs tout en révélant les difficultés pratiques d'accessibilité et d'agrégation d'une multitude de données environnementales.

La mobilisation des banques publiques de développement

IDFC - Aux côtés de la KfW et de la CAF, l'AFD poursuit l'animation du groupe [Making Finance Work for Nature](#) de l'International Development Finance Club (IDFC), accompagnant 27 banques de développement dans leur approche de la biodiversité. Comptabilisation, risques, alignement : les chantiers sont nombreux et foisonnants.

FICS - Lors du [deuxième sommet Finance en commun](#), à Rome, un focus tout particulier a été fait sur l'agro-industrie, qui est l'un des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité.

Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En 2021, les engagements financiers du Groupe se sont élevés à 12,15 milliards d'euros.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris CEDEX 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31